ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Turbomeca

Question écrite n° 47131

Texte de la question

M. Michel Grandpierre attire l'attention de M. le ministre de l'equipement, du logement, des transports et du tourisme sur l'avenir de la societe Turbomeca. La societe Turbomeca, filiale du groupe Labinal, a decide de vendre l'activite des groupes de puissance (APU) pour les avions civils, a une societe americaine Sundstrand. Par cette mesure, l'aviation europeenne ne pourra que se servir sur le marche americain et deviendra donc dependante. C'est d'autant moins tolerable, que la recherche et la mise au point de ce produit ont ete faites avec des fonds d'Etat. Le Consortium Airbus enregistre un nombre croissant de commandes auxquelles la France doit repondre en allant vers le developpement de l'emploi. Les salaries de Turbomeca Bordes, ont exprime par un arret de travail, le 19 decembre, l'exigence que le Gouvernement exprime son veto sur cette decision et il lui demande ce qu'il entend faire en ce sens.

Texte de la réponse

L'entree de Turbomeca sur le marche des groupes auxilaires de puissance destines aux avions commerciaux avait pour but d'elargir le champ d'activite de l'entreprise, en utilisant les competences developpees dans son activite principale, la fabrication de turbomachines pour helicopteres. Une association avec la firme americaine Sundstrand a ete mise sur pied a cette fin, concretisee par la creation d'une filiale commune, APIC, detenue a parite par les deux partenaires. Les difficultes rencontrees au cours des dernieres annees sur les marches civils et militaires, qui se sont traduites par des pertes importantes, ont conduit Turbomeca a reexaminer sa strategie de produits. C'est ainsi qu'elle a pris la decision de ceder a Sundstrand sa part d'interets dans la societe commune APIC et de se rencontrer sur son metier premier des turbomachines pour helicopteres. Cette orientation, qui releve de la responsabilite des dirigeants de la societe, vise a redonner a Turbomeca les moyens de conforter la place qu'elle a su conquerir au plan mondial sur le marche des helicopteres.

Données clés

Auteur : M. Grandpierre Michel
Circonscription : - COM
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 47131
Rubrique : Construction aeronautique
Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme
Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 janvier 1997, page 76
Réponse publiée le : 24 février 1997, page 966